DIRECTION D'ENQUÊTE JUDICIAIRE
ABBEVILLE

PROCÈS-VERBAL DE CONSTATATIONS

Dossier n° 2026/2564

Date : 18 août 2026
Lieu : Le Cercle des As, Abbeville
Objet : Intrusion signalée dans les locaux

1. OBJET DE L'INTERVENTION

Le 18 août 2026, une intervention est réalisée au Cercle des As, à Abbeville, à la suite du signalement d'une intrusion dans les locaux.

2. CONSTATATIONS SUR PLACE

À l'arrivée des enquêteurs, la porte d'accès à la réserve présente des traces compatibles avec une effraction. Plusieurs surfaces susceptibles d'avoir été touchées sont examinées et font l'objet de relevés techniques.

3. DÉCLARATION DE DOMINIQUE TIBERT

Dominique Tibert, responsable de l'établissement, déclare qu'aucun bien ne manque à l'inventaire. Il précise : *« Je suis le seul à pouvoir accéder à la réserve. Je n'autorise pas mes employés à y entrer et je conserve seul l'accès à cet espace. »*

4. ÉLÉMENTS RECUEILLIS

Deux empreintes digitales exploitables sont relevées au cours des constatations. Aucun autre élément recueilli sur place ne permet, à ce stade, d'identifier un auteur. Les fiches de comparaison des empreintes sont versées au dossier dans un document distinct.

5. CONCLUSION

Aucun objet n'étant déclaré volé et aucun préjudice matériel n'étant caractérisé à ce stade, il n'est pas donné suite à des investigations approfondies. La procédure fait l'objet d'un classement sans emquête approfondie. Les éléments recueillis sont conservés au dossier et pourront être réexaminés en cas d'information nouvelle.

Fait à Abbeville, le 18 août 2026

DIRECTION D'ENQUÊTE JUDICIAIRE ★ ABBEVILLE ★

L'agent chargé des constatations

Signature : _____